

ATELIER 1 La coordination partenariale (comment travailler ensemble)

Questions: Comment mieux se coordonner entre les niveaux d'implications et définir des zones de responsabilités et de pouvoir?
Quelle structure va favoriser la collaboration des partenaires ?
Comment construire les partenariats dans une démarche locale élargie au-delà des aînés ?

Participant-e-s : René Bagnoud & Irène Roulin (Bellevaux), Jean Petter (Prilly), Simon Smith (Montreux), Caroline Piguet (Pro-Senectute VD), Christian Wilhelm (RADIX)

L'articulation des pouvoirs

Il y a une différence entre accepter le communautaire et développer le communautaire. Ce sont la connaissance, puis la compréhension de ce qui est en jeu et l'ouverture aux autres pratiques qui permettent de passer d'une capacité à l'autre.

Objectifs :

- Le politique s'approprie la culture du communautaire.
- Les habitants comprennent la culture du fonctionnement communal. Ils font le deuil de la toute puissance du politique et comprennent la complémentarité de leurs pouvoirs.
- La concertation doit atteindre le niveau où l'on peut partager nos limites.

Recommandations :

Au niveau stratégique et politique (communes et institutions) :

- 1) Informer, consulter, impliquer, former le politique dès qu'il y a un intérêt pour le communautaire.
- 2) Le politique et les partenaires doivent avoir la possibilité de travailler sur l'articulation de leur rôle avec le communautaire.
- 3) Parler des limites du communautaire permet à chacun-e de parler de ses limites et d'exprimer des complémentarités.
- 4) Aborder, respecter et tenir compte dans la planification des différences de rythme entre les politiques et les habitants mais aussi entre les partenaires.
- 5) Il faut être d'accord avec une démocratie délibérative : les gens s'expriment, mais chacun garde son pouvoir et l'assume dans un débat public.
- 6) Il faut accepter le statut d'expert de l'usage du quartier qu'a l'habitant, l'acteur de terrain (prof., associations, etc ...). Cela n'en fait pas les seuls experts.
- 7) Il faut communiquer clairement que le développement communautaire suppose à plus ou moins long terme une discussion au niveau des aménagements dans le quartier, le développement d'une animation et d'un budget de quartier, d'un lieu commun, d'une vitrine du communautaire.
- 8) L'information, la consultation doivent se faire dans le quartier, plutôt que dans les structures « méta ».

Au niveau de la gestion :

- 9) Identifier et prendre en considération les conflits d'intérêts, les contraintes et les attentes.
- 10) Tenir compte des inégalités de ressources entre aînés et jeunes ou entre partenaires.
- 11) Prendre un temps pour que les acteurs clarifient et explicitent leurs limites, ce qu'ils n'arrivent pas à faire. Plus l'acteur est honnête et humble, mieux cela se passe.
- 12) Chercher les collaborations de manière proactive.
- 13) Commencer par formuler l'idée et rapidement consulter le politique et tout partenaire pour voir la part que les autres peuvent ou veulent prendre et quelles sont leurs limites. Aboutir à des prises de position.
- 14) S'adjoindre la participation de personnes ressources ou relais qui ont une expérience de la politique communale et du travail avec les services.

15) Parler du calendrier, des rythmes et des délais.

Au niveau de la vie locale

16) La légitimité des habitants se construit dans des structures, des débats publics. Les habitants impliqués dans des projets ont la légitimité pour leur projet.

Favoriser l'ouverture : penser multi plutôt qu'inter

Objectifs :

- Chacun est reconnu dans sa différence et s'identifie à une communauté.
- Les communautés ont des occasions (espaces, activités, ...) de cohabiter et la liberté d'interagir.
- Cohabitation harmonieuse, respectant les différences, favorisant la rencontre pour diminuer les peurs.
- Valoriser l'implication et la relancer

Recommandations, principalement au niveau de la gestion

- 1) On s'identifie à des intérêts communs, il faut donc les formuler. Mais l'inter ne se commande pas c'est le résultat possible du travail sur le lien et les peurs. Le premier pas consiste à cohabiter dans des fêtes, des activités.
- 2) Favoriser la diversité, voir la différence pour avoir une communauté vivante :
 1. Créer une diversité de communautés, que ce soit par les intérêts (activités, thèmes) ou les appartenances (jeunes, âgés, migrants, pâtés de maisons, ...), un domaine avec un grand potentiel de développement.
 2. Réunir les publics dans leur diversité
 3. Faire émerger des intérêts communs, des appartenances communes
- 3) Les résultats, le travail doivent être rendus visibles et valorisés de multiples manières (récits, vidéos, donnés quantitatives et qualitatives).
- 4) Il ne faut pas laisser croire que dix personnes suffisent pour le développement de la qualité de vie du quartier. Multiplier et diversifier les activités, mais surtout les personnes et cercles qui les portent apparaît comme le seul moyen de nourrir l'ouverture.

Travailler dans le lien et éviter les attitudes contre-productives

Tout changement, toute transformation sont accompagnés de peurs mais aussi de sentiments d'insécurité des personnes et groupes qui développent le communautaire local. Enfin il y a des disparités dans les moyens et les structures en présences. Ces facteurs recèlent un potentiel d'échec qui se réalise sous forme d'attitudes contre-productives ou de positionnements de repli.

Exemples de peur de l'autre et du besoin d'emprise sur l'autre :

- Besoin de maîtriser
- Attitudes disqualificatrices :
 - Arrogance
 - Faire perdre la face
 - Mettre les bâtons dans les roues

Les insécurités ressenties par les participant-e-s, qu'elles soient fondées ou non :

- Peur de perdre le lien
- Peur de perdre les ressources
- Sentiment que le financement n'est pas durable

Les aspects structurels

- Inégalité des ressources entre âgés et jeunes ou entre partenaires
- Conflits d'intérêts

Objectifs :

- Les liens se créent dans les occasions publiques, ouvertes, qu'il s'agisse d'activité ou de festivités.
- Les habitants et les professionnels de terrains récoltent et mettent valeur, transmettent les petites choses, les perles de la cohabitation.
- Identifier, relever et traiter les attitudes contre-productives

Recommandations au niveau de la gestion :

- 1) Nommer les peurs, les problèmes dans des instances publiques. Dans la mesure du possible, les personnes concernées sont présentes ou au moins représentées et prises en considération.
- 2) Plutôt que de trop discuter et de se faire des procès d'intention, confronter les attitudes à des vécus qui les remettent dans leurs contextes. Sur la base des vécus, il est possible d'ajuster les fonctionnements et les représentations.
- 3) Cultiver l'ouverture, s'intéresser à d'autres expériences, rencontrer d'autres acteurs.

Le développement ne doit pas être dépendant des problèmes

Objectif :

- L'action s'inscrit dans des politiques ou contribue à développer des politiques.

Recommandations stratégiques :

- 1) La commune développe et coordonne des politiques. Par exemple, des politiques « aînés » qui ne soient pas sanitaires, des politiques « jeunesses » qui vont au-delà de la réduction des nuisances, des politiques d'intégration qui vont au-delà des seuls migrants, etc